

ZINFOS ACTIVITE URML OI

Juin 2022

CN URPS ML

Séminaire de travail SAS/SNP le 24, 25/06/2022

La **CN URPS-ML** (Conférence Nationale des Unions Régionales des Professionnels de Santé - Médecins Libéraux) qui regroupe la quasi-totalité des URPS a rencontré Me CAZENEUSE, Directrice déléguée à la gestion et à l'organisation des soins de la CNAM, Caisse Nationale d'Assurance Maladie (depuis mars 2021).

L'URML OI a pu s'exprimer :

- Il a été signalé que le temps horaire des médecins sur trois jours était équivalent à un temps plein, nous avons attiré son attention sur le risque d'épuisement des soignants ;
- Concernant le SAS, Service d'Accès aux Soins, dans la journée il est essentiel que les besoins en demande de soins non programmées soient analysés.
- La régulation libérale doit être financée à son juste prix et les médecins couverts par la responsabilité du service public.
- L'Assurance Maladie et l'Etat doivent mettre en place une relation de confiance avec les Médecins Libéraux. Ceux-ci s'investissent dans des projets autre que leur exercice et l'ARS, comme l'Assurance Maladie doit être accompagnante et non mettre en place des suivis d'indicateurs sans sens.

CRSA à l'ARS le 21/06/2022

La démographie médicale a été discutée lors de la CRSA (Conférence Régionale Santé et Autonomie).

La situation des généralistes devient critique notamment sur SAINT-DENIS.

Les zones déficitaires permettant des aides à l'installation ont été revues.

Le projet d'arrêté du zonage est en cours d'élaboration.

En attendant sa publication au RAA de la Préfecture, le zonage actuel continue à s'appliquer.

Référence

<https://www.ameli.fr/la-reunion/medecin/exercice-liberal/vie-cabinet/aides-financieres/pratique-zones-sous-dotees>

Révision du zonage : projet en cours ([cliquez sur ce lien pour voir](#))

Voici les fiches qui concernent les aides :

Les éléments relatifs aux **4 contrats démographiques proposés par l'Assurance Maladie**, aux médecins installés dans une ZIP :

- Le CAIM : Le Contrat d'Aide à l'Installation des Médecins ([cliquez sur ce lien pour voir](#))
- Le COSCOM : Le Contrat de Stabilisation et de Coordination des Médecins ([cliquez sur ce lien pour voir](#))
- Le COTRAM : Le Contrat de Transition Des Médecins ([cliquez sur ce lien pour voir](#))
- Le CSTM : Le Contrat de Solidarité Territoriale Médecin ([cliquez sur ce lien pour voir](#))